

N° 14

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 2 FÉVRIER 1960

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Drysdale, appuyé par M. Payne, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-40, Loi modifiant la Loi sur l'opium et les autres drogues narcotiques, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Drysdale, appuyé par M. Dorion, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-41, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Avant d'appeler l'ordre du jour, si les honorables députés veulent bien me le permettre, j'aimerais dire un mot encore de la forme des questions posées à ce moment-ci de la journée. Les honorables députés se souviendront qu'il y a quelques jours j'ai passé en revue la pratique en usage pendant la période des questions orales, laquelle précède l'appel de l'ordre du jour, et est prise sur la période réservée aux affaires courantes. Je ne veux pas parler du fond même des questions, mais plutôt de la forme dans laquelle elles sont posées, et je voudrais à cet égard rappeler aux honorables députés que les questions et les réponses sont assujéties à l'article 39 du Règlement, où l'on lit notamment ce qui suit: "Il est cependant irrégulier, en posant des questions de ce genre ou en y répondant, d'avancer des arguments ou opinions, ou d'énoncer des faits, autres que ceux qui sont indispensables pour expliquer la question ou la réponse; . . . il y est répondu sans discussion du sujet ainsi visé."